



## 1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

### 1.1. Identificateur de produit

**Identité du produit** 801 Clear Penetrating Lubricant  
**Autres noms** 801 Lubrifiant pénétrant transparent  
**Identificateur de formule unique**

### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

**Utilisations prévues et utilisations déconseillées** Voir la fiche technique

### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

**Nom de la société** Southwestern Petroleum Lubricants LLC  
3401 Quorum Drive, Suite 360  
Fort Worth, Texas 76137  
**Service clientèle:** 1+734 930-0009

### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

#### Secours

#### Téléphone No

Polluxstraat 11 Telefoon: +31 (13) 785 49 40  
5047 RA Tilburg GSM: +31 (6) 150 230 19  
The Netherlands E-mail: [info@stratson.nl](mailto:info@stratson.nl)  
Homepage: [www.stratson.nl](http://www.stratson.nl)  
SWEPCO lubes: [www.swepcolube.com](http://www.swepcolube.com)

## 2. Identification des dangers

### 2.1. Classification de la substance ou du mélange Classification selon le Règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP/SGH]



Fiche de données de sécurité (FDS) Date de révision de la fiche signalétique:  
3/10/2024

**801 Clear Penetrating  
Lubricant**

Aérosol inflammable, catégorie 1; Aérosol extrêmement inflammable.

H222

H229

Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

Liquide inflammable, catégorie 3; Liquide et vapeurs inflammables.

H226

Toxicité aquatique (aiguë),  
catégorie 3; H402

Toxicité aquatique (chronique),  
catégorie 3; H412

Nocif pour les organismes aquatiques.

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

## 2.2. Éléments d'étiquetage

**Conformément au RÈGLEMENT (UE) 2020/878 modifiant les règlements UE 2015/830 et (CE) n° 1907/2006**



H222 Aérosol extrêmement inflammable.

H226 Liquide et vapeurs inflammables.

H229 Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.



H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.  
L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.  
EUH208: Contient 1,3,4-thiadiazole, 2,5-bis(octyldithio)-. Peut produire une réaction allergique.

### 2.3. Autres dangers

Ce produit ne contient aucun produit chimique PBT/vPvB.

Ce produit ne contient aucun produit chimique perturbateur endocrinien.

## 3. Composition/informations sur les composants

### 3.2. Mélanges

Si le produit contient des substances présentant un danger selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP / SGH], elles sont répertoriées ci-dessous.

Ingrédient/Désignations chimiques	Poids %	Classification CE N° 1272/2008	Remarques *
Distillats (pétrole), hydrotraités naphthéniques lourds ; Huile de base-non spécifiée Numéro CAS: 64742-52-5 Numéro CE 265-155-0 Numéro d'index: 649-465-00-7 REACH #: 01-2119467170-45	45 - 65	Non Classé	L <sup>^</sup> CLP 3.1
Distillats légers (pétrole), hydrotraités Numéro CAS: 64742-47-8 Numéro CE 265-149-8 Numéro d'index: 649-422-00-2 REACH #: 01-2119456620-43-x	25 - 45	Danger par aspiration, catégorie 1; H304	H <sup>^</sup> CLP 3.1
acétate de pentyle Numéro CAS: 628-63-7 Numéro CE 211-047-3 Numéro d'index: 607-130-00-2	10 - 15	Liquide inflammable, catégorie 3; H226	C <sup>^</sup> CLP 3.1
Acide carbamodithioïque, ester de dibutyle, méthylène Numéro CAS: 10254-57-6 Numéro CE 233-593-1	1 - 4	Non Classé	

<sup>^</sup>CLP<sup>31</sup> EC No. 1272/2008 1.1.3.1.



801 Clear Penetrating  
Lubricant

\*PBT/vPvB - Substance PBT ou vPvB

L'énoncé complet des phrases est indiqué dans la section 16.

## 4. Premiers secours

### 4.1. Description des premiers secours

- Généralités** En cas de doute, ou si des symptômes persistent, faire appel à un médecin. NE JAMAIS rien faire ingérer à une personne inconsciente.
- Inhalation** Transporter à l'air libre, garder le patient au chaud et au repos. Si la respiration est irrégulière ou arrêtée, pratiquer la respiration artificielle. Ne rien faire ingérer. Si la personne est inconsciente, la placer en position de récupération et faire appel à un médecin.
- Contact avec les yeux** Laver abondamment avec de l'eau douce et propre durant au moins 10 minutes en maintenant les paupières écartées et faire appel à un médecin.
- Contact avec la peau** Enlever les vêtements contaminés. Laver soigneusement la peau à l'eau et au savon. NE PAS utiliser de solvants ou de diluants.
- Ingestion** En cas d'ingestion accidentelle, faire immédiatement appel à un médecin. Garder au repos. NE PAS faire vomir.

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

**Résumé** Traiter de manière symptomatique L'exposition aux vapeurs de solvants contenus dans la préparations au delà des limites d'expositions indiquées peut conduire à des effets néfastes pour la santé tels qu'irritation des muqueuses et du système respiratoire, des reins, du foie et du système nerveux central. Les symptômes se produiront entre autres sous forme de céphalées, étourdissements, vertiges, fatigue, asthénie musculaire, et, dans les cas extrêmes, perte de conscience.

Les contacts prolongés ou répétés avec la préparation peuvent enlever la graisse naturelle de la peau et provoquer ainsi des dermatites non allergiques de contact et une absorption à travers l'épiderme. Des éclaboussures dans les yeux peuvent provoquer des irritations et des dommages réversibles. Voir la section 2 pour plus de détails.



Fiche de données de sécurité (FDS) Date de révision de la fiche signalétique:  
3/10/2024

801 Clear Penetrating  
Lubrifiant

**Contact avec la peau** Peut provoquer une allergie cutanée.

#### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

**Remarques au médecin** Traiter de manière symptomatique EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau, se doucher. En cas d'irritation cutanée ou d'éruption cutanée: consulter un médecin. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

### 5. Mesures de lutte contre l'incendie

#### 5.1. Moyens d'extinction

Recommandations: mousse résistant aux alcools, CO<sup>2</sup>, poudres, eau pulvérisée.

Moyens d'extinction inappropriés: A ne pas utiliser: jet d'eau.

#### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Produits de décomposition dangereux: Les températures élevées et les incendies peuvent produire des substances toxiques comme le monoxyde de carbone et dioxyde de carbone. Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes nues, des surfaces chaudes. — Ne pas fumer.

Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

Tenir au frais.

Mise à la terre, liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.

Utiliser du matériel électrique/de ventilation/d'éclairage/antidéflagrant.

Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles.

Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.

Éviter de respirer les poussières, fumées, gaz, brouillards, vapeurs, aérosols.

#### 5.3. Conseils aux pompiers



Fiche de données de sécurité (FDS) Date de révision de la fiche signalétique:  
3/10/2024

**801 Clear Penetrating  
Lubricant**

Porter un appareil respiratoire autonome à pression positive équipé d'un masque complet et des vêtements de protection. Les personnes sans protection respiratoire doivent quitter les lieux. Porter un appareil respiratoire autonome pendant le nettoyage suivant immédiatement l'incendie. Ne pas fumer.

## **6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**

### **6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8). Éviter de respirer les poussières, fumées, gaz, brouillards, vapeurs, aérosols. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.

### **6.2. Précautions pour la protection de l'environnement**

Empêcher toute pénétration dans les égouts ou cours d'eau. Utiliser de bonnes pratiques d'hygiène personnelle. Se laver les mains avant de manger, de boire, de fumer ou d'aller aux toilettes. Enlever rapidement les vêtements souillés et les laver méticuleusement avant de les réutiliser. Éviter le rejet dans l'environnement. Éliminer les contenus, le conteneur conformément aux réglementations locales, nationales.

### **6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Ventiler les locaux et éviter d'inhaler les vapeurs. Se référer aux mesures de protection énumérées dans la rubrique 8.

Contenir et recueillir les fuites avec des matériaux absorbants non combustibles, par exemple: sable, terre, vermiculite, terre de diatomées, et placer des fûts en vue de l'élimination selon les réglementations en vigueur (voir rubrique 13).

Nettoyer de préférence avec un détergent; éviter l'utilisation de solvants.

Empêcher toute pénétration dans les égouts ou cours d'eau.

Si le produit contamine des nappes d'eau, rivières ou égouts, alerter les autorités compétentes selon les procédures réglementaires.

### **6.4 Référence à d'autres rubriques**



Voir section 1 pour les coordonnées d'urgence. Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection individuelle adaptés. Voir la section 13 pour toute information supplémentaire sur le traitement des déchets.

## 7. Manipulation et stockage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Manipuler les emballages prudemment pour éviter les dommages.

Porter des gants de protection, une protection des yeux, une protection du visage.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Matières incompatibles: Agents oxydants et acides forts.

Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais. Protéger du rayonnement solaire.

Stocker dans un endroit bien ventilé.

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune information disponible

## 8. Contrôle de l'exposition / protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

#### Exposition

N° CAS	Ingrédient	La source	Valeur
628-63-7	acétate de pentyle	ACGIH	50 ppm 100 ppm
		Exposition locale au DNEL	---
		Exposition systématique au DNEL	---
		National	50 ppm TWA [VME] (restrictive limit); 270 mg/m <sup>3</sup> TWA [VME] (restrictive limit) 100 ppm STEL [VLCT] (restrictive limit); 540 mg/m <sup>3</sup> STEL [VLCT] (restrictive limit)
10254-57-6	Acide carbamodithioïque, ester de dibutyle, méthylène	ACGIH	---
		Exposition locale au DNEL	---
		Exposition systématique au DNEL	---
		National	---



801 Clear Penetrating  
Lubricant

N° CAS	Ingrédient	La source	Valeur
64742-47-8	Distillats légers (pétrole), hydrotraités	ACGIH	---
		Exposition locale au DNEL	---
		Exposition systématique au DNEL	---
		National	---
64742-52-5	Distillats (pétrole), hydrotraités naphthéniques lourds ; Huile de base-non spécifiée	ACGIH	---
		Exposition locale au DNEL	5.58 mg/m <sup>3</sup>
		Exposition systématique au DNEL	---
		National	---

Contient de l'huile minérale. Les limites d'exposition pour les brouillards d'huile sont 5 mg / m3 OSHA PEL et 5 mg / m3 ACGIH.

## 8.2. Contrôles de l'exposition

**Respiratoire** Les ouvriers exposés à des concentrations supérieures à la limite d'exposition doivent porter des respirateurs appropriés et homologués. Pour une protection maximale lors de la pulvérisation de ce produit il est recommandé d'utiliser un filtre de combinaison multicouche, par exemple le type ABEK1.

Dans les espaces confinés, porter un appareil respiratoire à air frais ou comprimé.

**Yeux** Lunettes de sécurité de protection recommandées

**Peau** Eviter le contact avec la peau.

**Contrôles d'ingénierie** Veiller à une ventilation adéquate, si possible, par aspiration aux postes de travail et par une extraction générale convenable. Si cette ventilation est insuffisante pour maintenir les concentrations des particules et des vapeurs de solvants sous les valeurs limites d'exposition, porter des appareils respiratoires.

**Autres pratiques de travail** Utiliser de bonnes pratiques d'hygiène personnelle. Se laver les mains avant de manger, de boire, de fumer ou d'aller aux toilettes. Enlever rapidement les vêtements souillés et les laver méticuleusement avant de les réutiliser.

## 9. Propriétés physiques et chimiques



801 Clear Penetrating  
Lubrifiant

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Aérosol pressurisé distribué sous forme de brouillard.
Couleur	Huileux, clair à jaune
Odeur	Agréable
Point de fusion / point de congélation (°C)	Non mesuré
Point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition (°C)	ASTM D 2882
Inflammabilité (solide, gaz)	Aucune information disponible
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	<b>Limite inférieure d'explosivité:</b> 1.1 <b>Limite supérieure d'explosivité:</b> 7.5
Point d'éclair	°F °C, Méthode d'essai : (Fermer la tasse)
Température d'auto-inflammation (°C)	240C
Température de dégradation (°C)	Non mesuré
pH	Non mesuré
Viscosité (cSt)	Non mesuré
Solubilité dans l'eau	Non émulsifiant
Coefficient de distribution n-octanol/eau (Log Kow)	Aucune information disponible
Tension de vapeur (Pa)	4
Densité	0.9
Densité de vapeur	4.5
Vitesse d'évaporation (Ether = 1)	0.5

### 9.2. Autres informations

Extrait de DMSO par la méthode IP346 : Moins de 3 % en poids (composant d'huile minérale uniquement)

## 10. Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

Une polymérisation dangereuse n'aura pas lieu.

### 10.2. Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses



**801 Clear Penetrating  
Lubricant**

Aucune information disponible

**10.4. Conditions à éviter**

Chaleur excessive et flamme nue.

**10.5. Matières incompatibles**

Agents oxydants et acides forts.

**10.6. Produits de décomposition dangereux**

Les températures élevées et les incendies peuvent produire des substances toxiques comme le monoxyde de carbone et dioxyde de carbone.

**11. Informations toxicologiques**

**11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008**

**Toxicité aiguë**

L'exposition aux vapeurs de solvants contenus dans la préparations au delà des limites d'expositions indiquées peut conduire à des effets néfastes pour la santé tels qu'irritation des muqueuses et du système respiratoire, des reins, du foie et du système nerveux central. Les symptômes se produiront entre autres sous forme de céphalées, étourdissements, vertiges, fatigue, asthénie musculaire, et, dans les cas extrêmes, perte de conscience.

Les contacts prolongés ou répétés avec la préparation peuvent enlever la graisse naturelle de la peau et provoquer ainsi des dermatites non allergiques de contact et une absorption à travers l'épiderme. Des éclaboussures dans les yeux peuvent provoquer des irritations et des dommages réversibles.

Remarque : En l'absence de données LD50 pour une toxine aiguë à parcours spécifique, l'estimation ponctuelle de toxicité aiguë convertie a été utilisée dans le calcul de l'estimation de toxicité aiguë du produit.

Ingrédient	Oral LD50, mg / kg	Cutané LD50, mg / kg	Inhalation Vapeurs LC50, mg / L / 4 heures	Inhalation poussières / brouillard CL50, mg / L / 4 heures	Inhalation gaz CL50, ppm
acétate de pentyle - (628-63-7)	7,400.00, Rat - Catégorie: NA	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles
Acide carbamodithioïque, ester de dibutyle,					



Fiche de données de sécurité Date de révision de la fiche signalétique:  
(FDS) 3/10/2024

801 Clear Penetrating  
Lubricant

Ingrédient	Oral LD50, mg / kg	Cutané LD50, mg / kg	Inhalation Vapeurs LC50, mg / L / 4 heures	Inhalation poussières / brouillard CL50, mg / L / 4 heures	Inhalation gaz CL50, ppm
méthylène - (10254-57-6)	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles
Distillats légers (pétrole), hydrotraités - (64742-47-8)	> 5,000.00, Rat - Catégorie: NA	>2,000.00, Lapin - Catégorie: 5	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles
Distillats (pétrole), hydrotraités naphthéniques lourds ; Huile de base-non spécifiée - (64742-52-5)	> 5,000.00, Rat - Catégorie: NA	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles	5.70, Rat - Catégorie: NA	Pas de données disponibles

Classification	Catégorie	Description du danger
Toxicité Aiguë - Orale	---	Non applicable
Toxicité Aiguë - Cutanée	---	Non applicable
Toxicité Aiguë - Inhalation	---	Non applicable
Corrosion cutanée/irritation cutanée	---	Non applicable
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	---	Non applicable
Sensibilisation respiratoire	---	Non applicable
Sensibilisation cutanée	1	Peut provoquer une allergie cutanée.
Mutagénicité sur les cellules germinales	---	Non applicable
Cancérogénicité	---	Non applicable
Toxicité pour la reproduction	---	Non applicable
Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique	---	Non applicable
Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique	---	Non applicable
Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée	---	Non applicable
Danger par aspiration	---	Non applicable

## 11.2 Informations sur les autres dangers

### 11.2.1. Propriétés perturbatrices endocriniennes

Ce produit ne contient aucun produit chimique perturbateur endocrinien.

## 12. Informations écologiques



801 Clear Penetrating  
Lubricant

### 12.1. Toxicité

Nocif pour les organismes aquatiques.

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Nocif pour la vie aquatique.

### Écotoxicité aquatique

Ingrédient	96 hr LC50 poisson, mg/l	48 hr EC50 crustacés, mg/l	ErC50 algues, mg/l	3hr IC50 bactéries mg / l	Biodégradabilité %
acétate de pentyle - (628-63-7)	65.00, Gambusia affinis	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles	---	---
Acide carbamodithioïque, ester de dibutyle, méthylène - (10254-57-6)	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles	---	---
Distillats légers (pétrole), hydrotraités - (64742-47-8)	20.00, Oncorhynchus mykiss	1.40, Daphnia magna	8.30, Pseudokirchneriella subcapitata	---	58.60
Distillats (pétrole), hydrotraités naphténiques lourds ; Huile de base-non spécifiée - (64742-52-5)	5,000.00, Oncorhynchus mykiss	1,000.00, Daphnia magna	1,000.00, Scenedesmus subspicatus	---	---

### 12.2. Persistance et dégradabilité

Aucune donnée disponible sur la préparation même.

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucune information disponible

### 12.4. Mobilité dans le sol

Aucune information disponible

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

Ce produit ne contient aucun produit chimique PBT/vPvB.

### 12.6 Propriétés de perturbation endocrinienne

Ce produit ne contient aucun produit chimique perturbateur endocrinien.

### 12.7. Autres effets néfastes

Aucune information disponible

## 13. Considérations relatives à l'élimination



### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Ne pas déverser dans les égouts ni dans les cours d'eau.

Les déchets et les emballages usagés sont à traiter conformément aux réglementations en vigueur.

## 14. Informations relatives au transport

	ADR/RID	IMO / IMDG (transport maritime)	ICAO/IATA
<b>14.1. Numéro ONU</b>	UN1950	UN1950	UN1950
<b>14.2. Nom d'expédition des Nations unies</b>	Aerosols, Limited Quantity	Aerosols, Limited Quantity	Aerosols, Limited Quantity
<b>14.3. Classe(s) de danger pour le transport</b>	<b>Classe de danger</b> <b>DOT:2.1</b> <b>Sous-classe:</b> Non applicable	<b>IMDG:2.1</b> <b>Sous-classe:</b> Non applicable	<b>Classe:2.1</b> <b>Sous-classe:</b> Non applicable
<b>14.4. Groupe d'emballage</b>	n'est pas applicable	n'est pas applicable	n'est pas applicable

### 14.5. Dangers pour l'environnement

Polluant marin: Non;

### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Aucune information disponible

### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

N'est pas applicable

## 15. Informations réglementaires

### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement



Fiche de données de sécurité (FDS) Date de révision de la fiche signalétique:  
3/10/2024

801 Clear Penetrating  
Lubricant

### Législation UE

RÈGLEMENT (UE) 2020/878 modifiant les règlements UE 2015/830 et (CE) n ° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques (REACH).

### Législation nationale

WGK Class:

### Ingrédient SVHC:

### Annexe XVII - Restrictions à la fabrication, à la mise sur le marché et à l'utilisation de certaines substances, mélanges et articles dangereux :

Distillats (pétrole), hydrotraités naphténiques lourds ; Huile de base-non spécifiée (Utilisation restreinte. Voir l'article 28. (L))

Distillats légers (pétrole), hydrotraités (Utilisation restreinte. Voir l'article 3. (liquide))

acétate de pentyle (Utilisation restreinte. Voir l'article 40.)

### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été mise en oeuvre.

<b>16. Autres informations</b>
--------------------------------

Date de révision de la fiche signalétique

3/10/2024

Numéro de fiche signalétique

Les informations et recommandations contenues dans ce document sont basées sur des données jugées correctes. Cependant, aucune garantie ou assurance d'aucune sorte, express ou implicite, n'est faite en ce qui concerne les informations contenues dans ce document. Nous n'acceptons aucune responsabilité et déclinons toute obligation pour les effets nocifs qui peuvent être provoqués par l'exposition à nos produits. Les clients/utilisateurs de ce produit doivent se conformer à toutes les lois, règlements et ordonnances en matière de santé et de sécurité applicables.



Fiche de données de sécurité Date de révision de la fiche signalétique:  
(FDS) 3/10/2024

**801 Clear Penetrating  
Lubricant**

Le texte intégral des phrases figurant à la section 3 est :

H226 Liquide et vapeurs inflammables.

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

ACGIH - American Conference of Governmental Industrial Hygienists  
ADR - International Carriage of Dangerous Goods by Road (Accord Dangereux Routier)  
CAS - Chemical Abstract Service  
CLP - Classification Labeling and Packaging  
DOT - Department of Transportation  
EC50 - European Commission  
EC50 - Half maximal effective concentration  
ErC50 - The concentration of test substance which results in a 50 percent reduction in growth rate (ErC50) relative to the control within 72hrs exposure.  
GHS - Globally Harmonized System  
IARC - International Agency for Research on Cancer  
IATA - International Civil Aviation Organization  
IC50 - The amount of a substance suspended in the air required to kills 50% of a test animals during a predetermined observation period.  
ICAO - International Civil Aviation Organization  
IMDG - International Maritime Dangerous Goods  
IMO - International Maritime Organization  
LC50 - Is the Lethal Concentration of a substance at which 50% of test animals die.  
LD50 - Is the Lethal Dose at which 50% of the animals will be expected to die.  
NIOSH - National Institute for Occupational Safety and Health  
NTP - National Toxicology Program  
OSHA - Occupational Safety and Health Administration  
PBT - Persistent, Bioaccumulative and Toxic Chemicals  
PEL - Permissible Exposure Limit  
REACH - Registration, Evaluation, Authorization and Restriction of Chemicals  
RID - Regulations concerning the international carriage of dangerous goods by rail)  
STEL - Short Term Exposure Limit  
TWA - Time Weighted Average  
vPvB - Very Persistent and very Bio-accumulative  
WGK - Water Hazard Class

**Procédure utilisée pour obtenir la classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008**



Fiche de données de sécurité (FDS) Date de révision de la fiche signalétique:  
3/10/2024  
801 Clear Penetrating  
Lubricant

[CLP/SGH]

Classification

Justification

Aérosol inflammable, catégorie 1; H222

Sur la base de données de test

H229

Sur la base de données de test

Liquide inflammable, catégorie 3; H226

Sur la base de données de test

Sur la base de données de test

Toxicité aquatique (aiguë), catégorie 3; H402

Méthode de calcul

Toxicité aquatique (chronique), catégorie 3; H412

Méthode de calcul

EUH208: Contient 1,3,4-thiadiazole, 2,5-bis(octyldithio)-. Peut produire une réaction allergique.

Méthode de calcul

Les informations et recommandations contenues dans ce document sont basées sur des données considérées comme correctes. Cependant, aucune garantie ou garantie d'aucune sorte, expresse ou implicite, n'est faite en ce qui concerne les informations contenues dans ce document. Nous n'acceptons aucune responsabilité et déclinons toute responsabilité pour tout effet nocif pouvant être causé par l'exposition à nos produits. Les clients/utilisateurs de ce produit doivent se conformer à toutes les lois, réglementations et ordonnances applicables en matière de santé et de sécurité.

**Fin de la FISPQ**